

Services médico-légaux offerts par l'ACPM : tendance sur cinq ans

	2021	2020	2019	2018	2017
Nouvelles demandes de conseils					
Conseils aux membres	24 291	23 702	22 967	22 622	21 828
Nouveaux dossiers médico-légaux					
Actions en justice ¹	-	732	854	900	837
Actions en justice – avec signification ²	632	-	-	-	-
Actions en justice – sans signification ³	326	-	-	-	-
Menaces ^{1,4}	9	791	958	895	833
Plaintes auprès des organismes de réglementation de la médecine (Collèges)	4 844	4 183	4 827	5 628	5 235
Plaintes intrahospitalières	2 011	1 773	2 129	1 955	1 675
Plaintes liées aux organismes payeurs	206	293	598	236	246
Autres ⁴	178	176	144	146	160
Total des nouveaux dossiers médico-légaux	8 206	7 948	9 510	9 760	8 986
Dossiers conclus					
Jugements en faveur du demandeur	11	8	5	8	14
Jugements en faveur du médecin	30	29	47	53	48
Règlements avec le demandeur	343	259	285	276	274
Actions en justice rejetées ou abandonnées	574	349	438	441	433
Total des dossiers réglés	958	645	775	778	769

¹ L'ACPM a migré vers un nouveau système de gestion de la clientèle en 2021, dans lequel les dossiers médico-légaux sont classés différemment. Ces dossiers feront l'objet d'un reclassement, en vertu duquel les actions en justice seront désormais classées dans les catégories « avec signification » et « sans signification ».

² Actions en justice – avec signification : indique qu'une action en justice a été intentée contre un membre.

³ Actions en justice – sans signification : indique qu'il y a eu menace d'action en justice. Remarque : Une menace peut aboutir à un règlement (transaction, au Québec) ou encore à une action en justice – avec signification.

⁴ Autres : comprend les menaces (avant 2021), les plaintes concernant les droits de la personne, les enquêtes du coroner, les enquêtes sur la protection des renseignements personnels et les affaires criminelles.